

Séance extraordinaire du 26 octobre 2022

**Province de Québec
MRC de D'Autray
Municipalité de Saint-Barthélemy**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le mercredi 26 octobre 2022 à 19h00 à la salle de travail du conseil située au 1980, rue Bonin, à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Robert Sylvestre, maire
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5

Étaient absents : Madame Anna Adam, conseillère au siège # 4
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Julie Maurice, confirme que l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 26 octobre 2022 a été transmis, en bonne et due forme le 24 octobre 2022 à tous les membres du conseil.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 32 sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Julie Maurice, directrice générale et greffière-trésorière est présente et agit à titre de greffière de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2022-10-182

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Octroi – Fourniture et installation de modules de jeux pour enfants au parc du domaine Dubois
4. Octroi – Travaux d'agrandissement et de rénovations du chalet des loisirs
5. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

3. Octroi – Fourniture et installation de modules de jeux pour enfants au parc du domaine Dubois

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour son projet d'aménagement d'un parc sur son terrain au domaine Dubois;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-183

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE le conseil octroi le contrat de fourniture et installation de modules de jeux et fourniture de mobilier urbain à l'entreprise Tessier Récréo-Parc inc. selon la soumission n° 38301.2 reçue le 27 septembre 2022 au montant forfaitaire de 46 187,00 \$ plus les taxes applicables.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

4. Octroi – Travaux d'agrandissement et de rénovations du chalet des loisirs

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour son projet d'agrandissement et de rénovation du chalet des loisirs;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-184

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

QUE le conseil octroi le contrat d'agrandissement et de rénovation du chalet des loisirs à l'entreprise Constructions Philippe Denis inc. selon la soumission reçue le 25 octobre 2022 au montant forfaitaire de 99 870,00 \$ plus les taxes applicables.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

2022-10-185

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

QUE cette assemblée soit levée à 19 h 35.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

Robert Sylvestre
Maire

Julie Maurice
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.